

Manoir Industries : après l'incendie, l'espoir

Les employés ont été informés mercredi 4 septembre lors d'un CE extraordinaire : la partie de l'usine détruite par un incendie le 30 août dernier va être reconstruite. Les salariés doivent toutefois s'attendre à du chômage technique. Mais c'est le prix à payer pour remettre l'usine à flot.

RL LE 04/09/2019



Ce jeudi 30 août restera une journée sombre dans l'histoire de la société Manoir Industries, ce fleuron de l'économie historiquement lié à Bouzonville. [L'incendie qui a gravement touché l'usine](#) située rue de Guerstling n'a pas épargné la précieuse forge et a détruit plusieurs ateliers. Un sinistre qui concerne quelque 180 employés et indirectement toute la région.

Sitôt la catastrophe passée (1 000 m² de locaux ont été consumés par le feu), [l'incertitude s'est fait jour sur le devenir immédiat du site](#). Le CE extraordinaire convoqué ce mercredi 4 septembre au matin a rassuré le personnel, même si chacun sait que des efforts devront être consentis. « Le premier mot d'ordre est un message haut et fort de la part de la direction générale : le site sera reconstruit », précise **Thierry Didelon, délégué syndical CFTD**. « Ce sera un cap à passer pendant plusieurs mois, cela ne va pas se faire du jour au lendemain, mais les salariés sont rassurés ».

Les pièces continueront d'être fabriquées via d'autres forges en France afin d'assurer les commandes des clients. « L'objectif est de redémarrer le plus tôt possible avec de bonnes conditions de sécurité sur la ligne d'extrusion, une installation qui n'a pas été impactée par le feu et qui nous fournit près de 40 % du chiffre d'affaires annuel. Il faut isoler cette partie pour relancer l'activité au plus vite, mais personne ne sait exactement quand ce sera possible ».

Des salariés soulagés

Certains secteurs ont pu reprendre leurs activités ces derniers jours, comme l'usinage, l'outillage, le parachèvement et l'administration. « Tout ce qui concerne le hall forge est inaccessible », ajoute le délégué du personnel, et 18 personnes sont en chômage partiel. Un bon nombre d'intérimaires ont vu leur contrat s'arrêter, l'idée étant de transférer une partie du personnel vers les secteurs occupés par la main-d'œuvre intérimaire.

« Il y aura du chômage partiel dans certains secteurs, il arrivera un moment où nous n'aurons plus de pièces à usiner, une fois l'encourt actuel terminé », ajoute **Thierry Didelon**, qui précise que des formations seront proposées aux employés pour pallier la sous-activité qui s'annonce. Des contacts ont été engagés avec la Région Grand Est, le conseil départemental, la communauté de communes et la ville de Bouzonville afin de plancher sur les dispositifs et les aides possibles liés à la reconstruction de l'entreprise.

« C'est un coup de massue, mais on s'en relèvera. En 70 ans, nous avons connu beaucoup d'événements et on a toujours su rebondir, complète le responsable syndical. Notre force est surtout la qualité et la confiance des clients. On a une renommée mondiale, il faudra nous laisser le temps de rebondir ». Le CE a permis aux salariés de confirmer que le groupe Manoir Industries soutenait le personnel, tout comme l'actionnaire chinois.

« La fermeture du site n'est pas envisagée »

La direction de l'usine, par le biais de sa directrice des ressources humaines Séverine Buthier, fait savoir que « l'objectif est de redémarrer au plus vite l'activité sur le site et de reconstruire la forge. » Pour ce faire, « nous avons d'ores et déjà reçu le plein soutien des élus et des services de l'État. » Le message positif passé aux salariés, clients et fournisseurs se traduira lundi prochain, dès 6h, par une reprise de l'activité dans les ateliers aval (parachèvement, usinage, outillage) ainsi que dans les services support et administratif. « Le scénario de la fermeture n'est absolument pas envisagé », insiste Mme Buthier.

Des contacts ont été pris avec nos partenaires industriels pour mettre en place des solutions de sous-traitance des opérations d'estampage afin de continuer à livrer nos clients. » Par ailleurs, « un diagnostic de bâtiment doit être rapidement engagé afin de pouvoir démarrer les travaux de reconstruction et de réparation dans les meilleurs délais [...]. Le site sera confronté à une activité partielle. On va essayer de réduire les impacts par un plan de formation d'envergure. Une cellule de soutien psychologique a été mise en place pour nos personnels et les intérimaires dont on a malheureusement dû se séparer. »